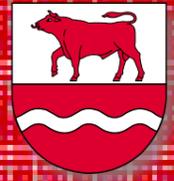


Le bulletin



"Finances

Rencontre avec Raoul Girard: les finances communales en difficulté



2

"Politique de la jeunesse

Le Service de la jeunesse développe ses activités



3

"Bulle verte

Le solaire, au cœur des énergies renouvelables



5

"Aménagement

4 | Bulle prépare la plus grande mutation urbaine de son histoire

4 | Un investissement de 700-800 millions de francs est envisagé

7 | Début des travaux à la rue de Gruyères



4/7

"Actualités

6 | Toutes les informations sur les patinoires de Bulle

6 | La nuit du jeu se déroulera le 25 janvier 2014

7 | Prévention contre les cambriolages



6-7

"Magazine

A la découverte de la recette des cailles en sarcophage du Festin de Babette

Le concours de la photo mystère



8



Editorial

Marie-France Roth-Pasquier
Conseillère communale

Le développement de la politique de la jeunesse est un objectif central pour la ville de Bulle. Pour mettre en place une vraie stratégie et développer des projets concrets pour la population, le Service de la jeunesse a été créé il y a quelques mois. Cette nouvelle structure, qui chapeaute les activités du Centranim, du travailleur social hors murs (TSHM) ainsi que plusieurs projets développés pour toute la population, a donné une nouvelle impulsion à notre action.

Le Centranim, c'est une équipe d'animateurs professionnels qui accueillent les enfants dès 6 ans le mercredi après-midi et les adolescents dès 10 ans du mardi au samedi, après l'école, pour leur proposer un accueil libre, des ateliers, des sorties et des animations ainsi que des camps durant les vacances scolaires. Fort de son succès, le Centranim fêtera ses 10 ans d'activités au service de la jeunesse en 2014.

Depuis quelques mois, un travailleur social hors murs a été engagé, afin de poursuivre ce travail d'animation socioculturelle dans toute la cité. Le travail social hors murs, c'est aller vers les jeunes de 12 à 25 ans en dehors des contextes institutionnels habituels: dans les bistrotts, dans les espaces publics comme la gare et les parcs, dans les lieux festifs et, bien sûr, dans la rue. Le public du travailleur social est constitué des jeunes qui traversent un moment difficile. A travers les permanences de rue, ce professionnel du social construit un lien de confiance avec les jeunes, basé sur la confidentialité. Durant ces moments privilégiés, il écoute, informe, oriente et actualise une éducation informelle basée sur les droits et devoirs de chacun, que ce soit les jeunes ou les adultes.

Le Service de la jeunesse va également proposer ses propres projets pour la population, afin d'ouvrir le champ de son action à un plus large public et dans un contexte désinstitutionnalisé. Saluons par exemple la mise en place durant l'hiver 2013-2014 du projet FrTime, qui voit collaborer ensem-

ble les dicastères des sports et de la jeunesse unis pour offrir des activités culturelles et sportives à nos jeunes. Durant 13 dimanches d'hiver, les salles de sport de la Condémine seront ouvertes gratuitement avec un encadrement de qualité.

Un mot sur la Commission Bulle sympa, qui se réunit une dizaine de fois par an. Elle joue le rôle de relais entre la population et les autorités, afin d'aider à la mise en place de projets de toute nature capables d'améliorer la qualité de vie à Bulle de manière positive. Son objectif est de donner des impulsions et d'être à l'écoute des habitants, afin de permettre une meilleure intégration de toutes les populations qui vivent à Bulle, que ce soient les enfants, les jeunes, les adultes, les personnes âgées, les communautés étrangères et les nouveaux arrivants de la Confédération.

Tous ces projets montrent l'engagement de la ville de Bulle à mettre en place une politique de la jeunesse structurée et en phase avec les besoins de la population. Le Service de la jeunesse va à ce titre imaginer, avec tous les partenaires concernés, une vision et rédiger dans la foulée des lignes directrices qui serviront de feuille de route pour le Conseil communal.

Bulle est devenue une ville, avec un nombre de jeunes toujours plus importants. Nous devons garder un œil bienveillant sur eux, en les impliquant dans des projets, en leur donnant une place active dans notre société et en les faisant participer à la vie communale. Notre croissance démographique importante doit être accompagnée d'une réflexion générale sur le mieux vivre ensemble, sur l'intégration, sur le renforcement des liens intergénérationnels et sur la qualité de vie de toute la population. Développer une politique de la jeunesse proactive et efficace participe à ce processus de maîtrise de notre développement et de maintien de la cohésion sociale que nous avons toujours connue jusqu'à présent.

Impressum

ÉCRIREZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale 32
1630 Bulle
bulletin@commune.bulle.ch

EDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Case postale 284
1630 Bulle

CORRECTION
Giassonprint

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
16a communication

TIRAGE
10 500 exemplaires

"Finances

Hausse des dépenses

Depuis 2008, les dépenses dans le domaine de l'enseignement et de la formation ont augmenté de 40% et dans celui de la santé et des affaires sociales de 20%. L'ensemble des charges de la commune a ainsi augmenté de 24%. Durant cette même période, les rentrées fiscales ont également enregistré une hausse mais pas dans la même proportion, puisqu'elle atteint 18%.



Raoul Girard

- 40 ans
- Marié
- 3 enfants
- Economiste



Raoul Girard: «Les baisses d'impôt et la croissance démographique pèsent sur nos finances»

Les perspectives financières de la ville de Bulle se détériorent en 2013. Raoul Girard, conseiller communal responsable des finances, nous donne son éclairage sur la situation.

Le bulletin: quelles sont les perspectives financières pour la commune l'année prochaine?

Raoul Girard: le budget 2014 est certainement le budget le plus difficile à ficeler de ces dernières années. Avec un déficit enregistré de 4 millions de francs, ce n'est pas une très bonne nouvelle. Le Conseil communal a annoncé depuis bien quelques années que Bulle rencontrera des difficultés financières. Personne n'y croyait, car les comptes étaient jusqu'ici dans les chiffres noirs. Il suffit pourtant de voir la situation actuelle des communes fribourgeoises qui rencontrent également des difficultés à boucler leur plan financier. Conscient depuis longtemps de cette situation, le Conseil communal a travaillé constamment ces dernières années pour limiter l'impact de cette dégradation budgétaire, notamment en privilégiant les amortissements

et en effectuant un travail important de maîtrise de la dette.

Quelles sont les causes de cette dégradation?

Il y a deux raisons. La première est la croissance démographique de la commune ainsi que les besoins qui en découlent. Parmi eux – c'est le plus spectaculaire – les besoins scolaires tiennent une place très importante. La seconde concerne les baisses fiscales décidées au Grand Conseil. Elles impactent aujourd'hui fortement le ménage communal, alors que nous n'avions rien demandé de tel! De 2009 à aujourd'hui, je constate que la ville de Bulle enregistre un manque à gagner de 3,5 millions de francs par an! C'est bien joli de vouloir baisser les impôts, mais les propositions les plus populaires ne sont pas toujours les plus honnêtes ni les plus efficaces.

Quel va être l'impact sur le développement de la commune?

Bulle grandit et on lui coupe les moyens financiers indispensables à son développement. C'est un peu comme si vous aviez dans votre famille un adolescent qui prend 15 centimètres en une année et que vous pensez que vous aurez moins de dépenses le concernant. Tous les parents savent que ce n'est pas le cas! Il faudra lui

changer plusieurs fois de baskets ainsi que d'habits devenus trop petits. Une ville de Bulle doit également s'adapter à sa croissance démographique et répondre à de nouveaux besoins, notamment en construisant des écoles.

Vous dites que les besoins augmentent. Mais dans quelle proportion?

L'évolution des charges nous renseigne sur ce fait. On voit bien que depuis 2008, les dépenses dans le domaine de l'enseignement et de la formation (+ 40%) ainsi que dans celui de la santé et des affaires sociales (+ 20%) augmentent de manière très spectaculaire. L'ensemble des charges de la commune a ainsi augmenté de 24%. Durant cette même période, les rentrées fiscales (+ 18%) n'ont pas augmenté dans la même proportion. Et c'est bien ce problème qui nous pousse aujourd'hui à prendre des mesures.

Justement, quelle stratégie le Conseil communal va-t-il mettre en place?

Avec mes collègues, nous devons absolument dégager des priorités. Il n'est pas possible de réaliser l'ensemble des projets dans nos dicastères respectifs. A contrario, lorsque l'on repousse certaines dépenses, par exemple au niveau des infrastructures, cela peut avoir des conséquences néfastes pour l'avenir. Il faut donc faire les bons choix tout en allant à l'essentiel, car une croissance comme celle que nous vivons à Bulle se doit d'être accompagnée.

Et quelles sont ces priorités?

C'est bien évidemment les écoles. Il y a certainement que peu d'exemples de communes qui ont inauguré un bâtiment scolaire en 2002, qui mettent en service deux nouvelles écoles en 2013 et qui prévoient de nouvelles constructions éducatives très prochainement. Et je n'évoque que le cas de l'école primaire. Mais vous savez bien que la problématique est similaire pour le cycle d'orientation, où notre commune paye une très grande part de la facture finale.

Quelles sont les perspectives à moyens termes pour la commune?

Comme je l'ai mentionné, le

Evolution en %



Conseil communal s'attendait depuis longtemps à cette situation. Pourtant, les difficultés auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui sont peut-être plus importantes que prévu. On ne pourra pas ne pas réagir et nous avons déjà décidé de nous atteler à faire des propositions lorsque nous aurons la vision claire des comptes 2013.

N'êtes-vous pas en train de peindre le diable sur la muraille au regard des exercices positifs de ces dernières années?

On dit souvent qu'un responsable des finances est beaucoup plus pessimiste à l'automne qu'au printemps. Les derniers exercices ont effectivement été positifs malgré des budgets dans les chiffres rouges. Mais les comptes 2013 seront à n'en pas douter les premiers comptes clairement déficitaires. A la lecture de cet exercice, le Conseil communal a d'ores et déjà décidé de travailler ensemble, afin d'explorer toutes les solutions possibles.

Allons droit au but: une hausse des impôts est-elle envisagée?

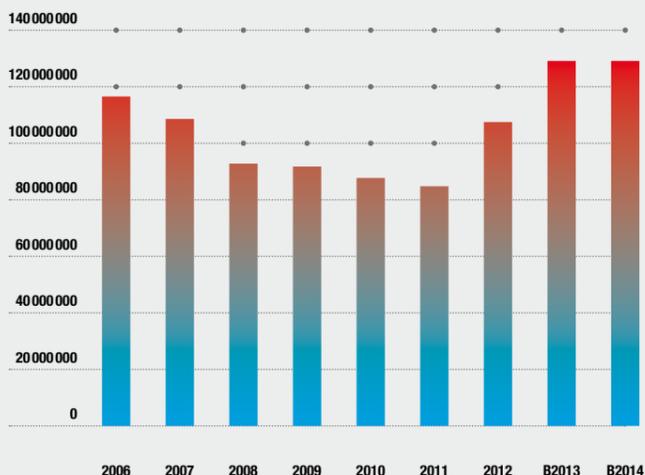
C'est, bien sûr, trop tôt pour le dire. Il faut bien comprendre que ces dernières années, contre notre volonté, les impôts ont clairement baissé pour les citoyens bullois. Baisser les impôts, c'est très facile, les relever ne serait-ce que jusqu'à leur ancien niveau, c'est toujours un exercice difficile. C'est pour cela que le Conseil communal

doit analyser la situation financière dans sa globalité, avant de donner une orientation.

Peut-on envisager des mesures d'économie?

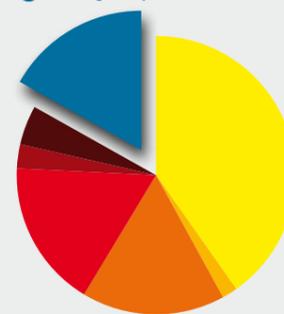
Bien sûr, mais il faut savoir que sur un budget de 120 millions de francs, lorsque l'on a enlevé les imputations internes, les dépenses liées, l'exploitation des foyers, les frais de personnel, les intérêts de la dette et les amortissements, il reste moins de 20 millions de marge de manœuvre. C'est bien la preuve que notre rayon d'action est très limité.

Endettement brut



Charges/marge à disposition

- 40% Dépenses liées
- 2% Péréquation des ressources
- 17% Foyers
- 17% Autorités et personnel
- 3% Intérêts
- 4% Amortissements
- 17% Marge à disposition



"Jeunesse

Le Centranim fête ses 10 ans à l'automne 2014

Le 11 octobre 2014, le Centranim va fêter ses 10 ans. Une exposition de photographies et de dessins réalisés par les jeunes sera ouverte à la population. Une disco ainsi que différentes animations seront également mises sur pied pour tous les âges.



< Maxime Pasquier est le nouveau responsable du Service de la jeunesse

La Nuit du jeu

La prochaine édition de la Nuit du jeu aura lieu le 25 janvier 2014, de 17 heures à minuit. Elle est ouverte à toute la population!

Jeunesse et intégration: le Service de la jeunesse de la ville de Bulle prend son envol

Le Service de la jeunesse de la ville de Bulle fait partie du Dicastère culture, jeunesse et intégration dirigé par M^{me} Marie-France Roth Pasquier. Il chapeaute les activités du Centranim, du travailleur social hors murs (TSHM) ainsi que les projets pour toute la population comme la Nuit du jeu, la fabrication de bougies ou encore le programme F3 d'intégration professionnelle.

Le Service de la jeunesse est désormais sous la responsabilité de Maxime Pasquier. Il a pour mission de mettre en place une politique de la jeunesse pour la ville de Bulle et de faire de son service un véritable observatoire de la vie bulloise. Le Service de la jeunesse, placé sous la responsabilité du Dicastère culture, jeunesse et intégration, développe ses activités sur trois axes bien distincts mais complémentaires: il y a le Centranim avec Pré-en-bulle pour les 6-10 ans et La-Bulle pour les 10-18 ans, le travail de terrain dans les quartiers du travailleur social hors murs (lire l'article page 10 dans l'édition d'août 2013) ainsi que ses propres projets pour la population.

L'équipe du Service de la jeunesse de la ville de Bulle est composé

de Maxime Pasquier (responsable, 100%), Joël Schneider, (travailleur social hors murs à 50% et coordinateur de Bulle Sympa à 10%), Fanny Magnin (animatrice HES à 50%), Pierre Troillet (animateur HES à 70%), Danièle Gremaud (animatrice à 70%), Mathias Hayoz (apprenti assistant socioéducatif à 100%) ainsi que Jane Grangier (animatrice auxiliaire ASE à 10%). Des moniteurs externes sont engagés pour les ateliers et les cours.

Le Service de la jeunesse a également pour mission de rédiger un concept de politique de la jeunesse. Une vision et des lignes directrices seront élaborées ces prochains mois. L'objectif du service est de thématiser les problématiques pour faciliter l'action politique et ainsi de répondre plus efficace-

Il est nécessaire de travailler avec tous les acteurs locaux, que ce soient les clubs, les associations, les institutions ou encore les écoles

ment aux besoins de la population. Pour Maxime Pasquier, «il est nécessaire de travailler avec tous les acteurs locaux, que ce soient les clubs, les associations, les institutions ou encore les écoles.»

Enfin, en développant ses propres projets comme la Nuit du jeu, la fabrication de bougies avant Noël ou encore le programme d'intégration professionnelle F3 pour les élèves

du cycle d'orientation en décrochage, le Service de la jeunesse souhaite les rendre davantage visibles, en les sortant du programme déjà très riche de Centranim.

Le Centranim va fêter ses 10 ans

Le samedi 11 octobre 2014, le Centranim va fêter ses 10 ans d'existence. Le Centranim accueille les enfants dès 6 ans le mercredi après-midi et les adolescents dès 10 ans du mardi au samedi, après l'école, pour leur proposer un accueil libre, des ateliers, des sorties et des animations ainsi que des camps durant les vacances scolaires.

Infos
www.centranim.ch

Bulle lance son programme FriTime

Une offre sportive et culturelle dès 12 ans

Depuis le 10 novembre, deux halles de sport et une salle dédiée à la culture sont ouvertes aux jeunes dès 12 ans durant 13 dimanches après-midis, de 14 h à 16 h, dans les nouveaux bâtiments de l'Ecole primaire de la Condémine à Bulle.

L'objectif est de proposer des activités sportives et culturelles gratuites dans une ambiance de responsabilité, de liberté et de découverte. Ce programme s'inscrit dans la continuité du projet pilote des «SamediSport», lancé en 2012 par la ville de Bulle. Grâce au projet cantonal FriTime développé et soutenu par les Directions de la santé et des affaires sociales et de l'instruction publique, de la culture et du sport, l'offre bulloise a pu être renforcée et étoffée d'un volet supplémentaire lié à la culture.

Le projet FriTime est issu de la collaboration fructueuse entre le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), le Service de la santé publique (SSP) et le Service du sport (Sspo). FriTime offre à toutes les communes fribourgeoises des outils permettant de proposer à moindre frais des activités extrascolaires sportives, culturelles et artistiques aux enfants et aux jeunes pendant leur temps libre.

Le projet accepté par le canton

Un soutien de 10000 francs pour 4 ans est accordé pour les communes qui déposent un projet FriTime en 2013. Le projet conçu par la ville de Bulle a été accepté par l'instance cantonale le 23 octobre dernier. Le projet FriTime Bulle se déroule encore pour cette saison les dimanches 15 décembre 2013, 12, 19 et 26 janvier, 2, 9, 16, 23 février 2014.

Afin de préparer le concept bullois de FriTime et d'encadrer l'utilisation des halles de sport et de la salle dédiée aux activités culturelles, un groupe de travail composé des conseillères communales, Sylvie Magne et Marie-France Roth-Pasquier, du coordinateur des sports et du travailleur social hors murs de la ville de bulle et de collaborateurs de la fondation REPER a été constitué.

Des activités encadrées

La fondation REPER a dispensé une formation aux groupes de coaches adultes et juniors encadrant les activités FriTime. Ainsi, chaque dimanche après-midi, un encadrement de 2 ou 3 coaches adultes, de 4 ou 5 juniors coaches et de 1 ou 2 moniteurs pour l'activité découverte est mis en place. A l'issue de

la saison, les juniors coaches ont la possibilité de recevoir une attestation écrite de leur travail effectué. Une activité de football, de danse ainsi que d'autres activités sportives (hockey, trampoline, slackline) ou culturelles (théâtre, cirque, peinture) sont proposées, sans oublier, le volet relatif à une alimentation saine.

Culture et sport

Les activités organisées dans le cadre du projet FriTime donnent l'occasion aux enfants et aux jeunes de se retrouver tout en faisant du sport ou en participant à une activité culturelle ou artistique et représentent une alternative bienvenue aux rencontres dans les bars, dans les cours d'école, autour de la gare ou encore à l'arrêt de bus. Le projet tente de défendre les valeurs éthiques dont le respect de soi-même, celui d'autrui et de leur environnement, l'autonomie, l'équité ou encore l'intégrité et la sécurité de chacun. De plus, en participant aux activités mises en place dans le cadre du projet FriTime Bulle, les enfants et les jeunes ont la chance de pouvoir découvrir de nouvelles disciplines les amenant peut-être à s'inscrire plus tard comme membre dans l'une ou l'autre société sportive, culturelle ou artistique de la région.



© Mathilde Quartier | 2013

"Aménagement

Le projet en chiffres

Le plateau de la gare devrait accueillir plus de 2000 habitants et offrir un potentiel de 600 emplois. Il comprendra un millier d'appartements. Pas moins de 12000 m² sont prévus pour des surfaces artisanales et commerciales, 11000 m² sont dévolus à des bureaux et 9000 m² pour des équipements publics, alors qu'un hôtel et un EMS pourraient compléter l'aménagement qui englobe 1300 places de parc.

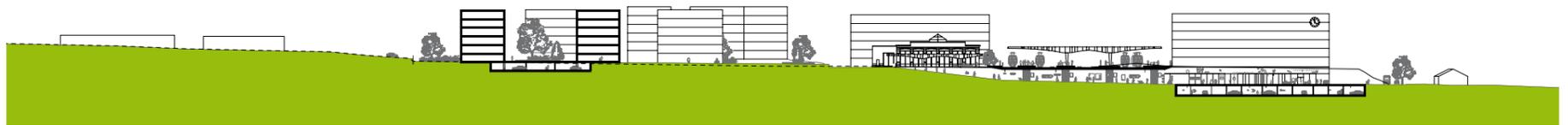
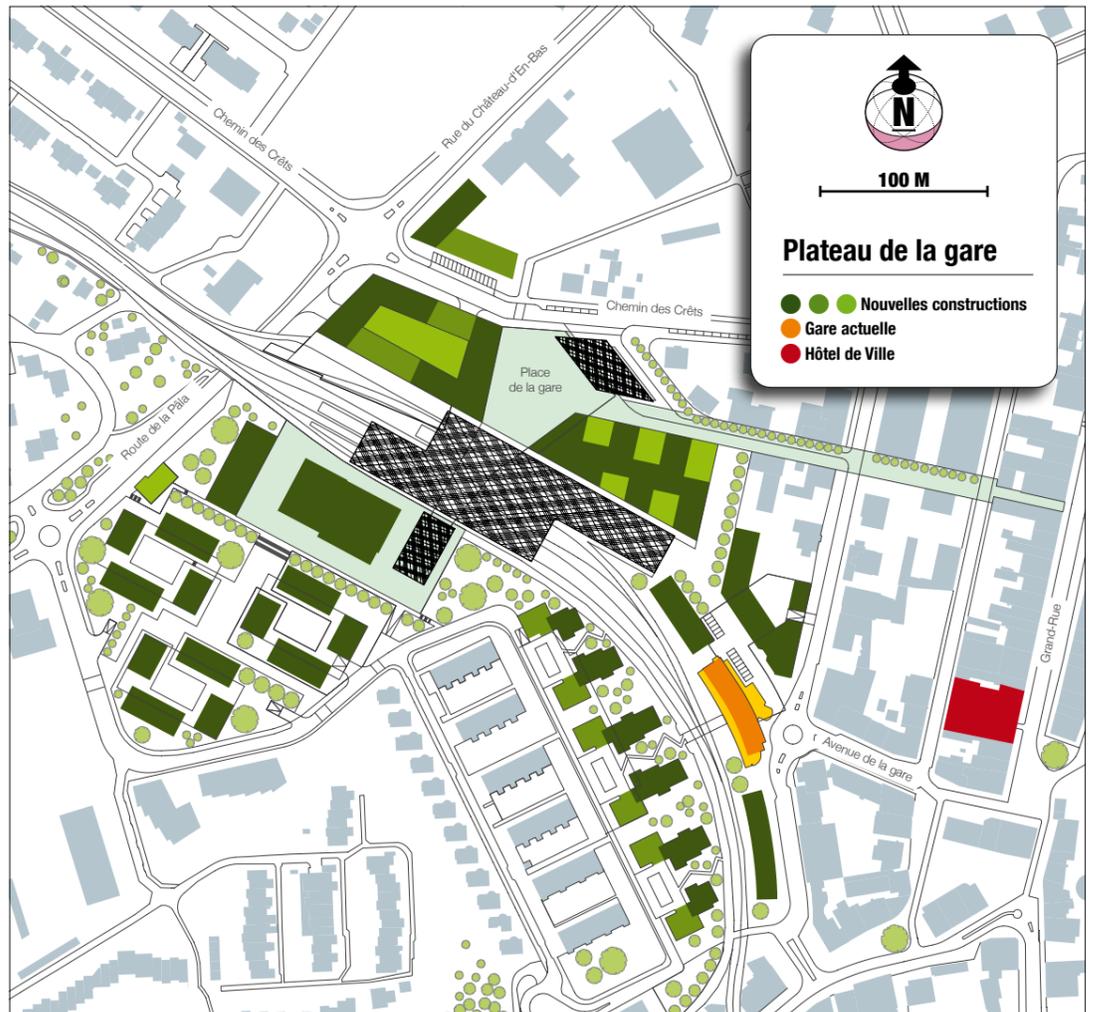


Un projet pharaonique

L'investissement global pour réaliser ce nouveau centre-ville est estimé entre 700 et 800 millions de francs, dont 50 millions pour la seule partie ferroviaire.

Plan d'aménagement local, épisode 4: Bulle prépare la mutation de l'ensemble du plateau de la gare

Le visage du futur quartier va prendre forme dans les vingt ans à venir autour de la toute nouvelle gare de Bulle. Le projet urbanistique couvre un périmètre de 90000 m², soit une surface similaire au centre-ville actuel! Le projet s'articule autour d'une véritable place de la Gare avec un pôle d'échange multimodal. Logements, commerces et espaces publics viendront se fondre dans un nouveau quartier à deux pas du centre-ville, où habiteront et travailleront à terme quelque 2600 personnes.



Coupe du projet du plateau de la gare, qui comprendra une nouvelle gare, des bureaux, des commerces et des habitations.

Plusieurs propriétaires – la ville de Bulle, les TPF, la Fenaco, La Poste et plusieurs propriétaires privés – sont concernés par ce chantier du siècle. Le point central du projet d'aménagement est la création d'une véritable place de la Gare essentiellement piétonne, en relation directe avec l'actuel centre-ville de Bulle. Cet espace servira de plateforme multimodale pour les bus urbains de MOBUL et les taxis, et à proximité. Sont prévus en sous-sol, une gare routière pour les bus régionaux ainsi que des parkings pour les voitures individuelles. Des surfaces commerciales, des bureaux et des logements viendront compléter l'aménagement de ce quartier mixte, situé au nord du périmètre du plateau de la gare.

Une attention toute particulière a été placée sur la liaison entre cette nouvelle pièce urbaine et la cité ac-

tuelle. La rue Albert-Ritter sera l'une des pièces maîtresses de cet arrimage de la nouvelle ville au centre historique. De plus, le projet répond aux impératifs de densification urbaine imposés par la législation.

Projet fruit d'un MEP

Le nouveau quartier présenté est le fruit d'une démarche initiée en automne 2012, avec le lancement d'un mandat d'études parallèles (MEP, lire l'édition du *Bulletin* de décembre 2012). Huit bureaux ont travaillé sur l'aménagement d'une zone de 90000 m² avec pour seule contrainte l'emplacement des infrastructures ferroviaires, ainsi que la préservation du bâtiment de la Remise pour le matériel roulant de la voie étroite, objet protégé. Quatre bureaux ont été retenus pour un deuxième tour. Le MEP a été piloté et conduit par un collège de 17 per-

sonnes, représentant les différents partenaires (TPF, ville de Bulle et autres propriétaires privés) ainsi que des experts en matière d'aménagement et d'urbanisme. Les idées retenues dans le MEP émanent des bureaux d'architectes group8 à Genève pour la gare et Delley Deillon à Bulle pour les habitations.

Aujourd'hui, la majeure partie du plateau de la gare de Bulle est constitué de friches industrielles et de bâtiments vieillissants affectés à l'exploitation des transports publics. Demain, l'ensemble de ces activités seront déplacées en périphérie de l'agglomération, libérant ainsi un immense espace au cœur même de la deuxième ville du canton de Fribourg. L'élément déclencheur de cette vaste réflexion est la mise en conformité des quais ferroviaires à la Loi fédérale sur l'égalité des handicapés (LHand) avec un

décalage à 2024. Pour les TPF, seul un déplacement de la gare permet de satisfaire à cette obligation légale. Le défi urbanistique qui en découle est à la mesure du développement économique et démographique promis à la ville de Bulle, dont la population est appelée à doubler dans un horizon de 20 ans.

Le quartier de la Colline du Moulin, ainsi que celui de la Remise, au sud des rails seront dévolus à l'habitation. Au centre, la place de la Remise, voie étroite, comprendra un espace pour les équipements publics. L'ensemble du périmètre devrait accueillir plus de 2000 nouveaux habitants et offrir un potentiel de 600 emplois; il comprendra un millier d'appartements. Pas moins de 12000 m² sont prévus pour des surfaces artisanales et commerciales, 11000 m² sont dévolus à des bureaux et 9000 m² réservés pour

des équipements publics, alors qu'un hôtel et un EMS pourraient compléter l'aménagement qui englobe 1300 places de parc. La planification prévoit un développement des zones par étapes, à commencer par la gare et l'interface de transports, avec un effet indéniable sur l'économie régionale.

Le résultat du MEP doit maintenant servir de base pour le Plan d'aménagement de détail du plateau de la gare, prévu dans le Plan d'aménagement local de la ville de Bulle. Estimés à 50 millions de francs, les travaux ferroviaires sont d'ores et déjà en grande partie planifiés. Ils s'effectueront entre 2016 et 2022, à commencer par les nouveaux quais, les infrastructures d'accueil pour les voyageurs et les faisceaux des voies normales puis étroites.

"Bulle verte"

Un parc solaire... scolaire

A Bulle et La Tour-de-Trême, quelque 510 panneaux sont opérationnels sur les toits de l'école de la Condémine et Tourmaline depuis juillet 2013. La production espérée par Gruyère Energie SA est de 130 000 kWh par année, ce qui correspond à la consommation électrique de 28 ménages standard.

Le fort potentiel des toits

L'installation de centrales solaires photovoltaïques se fait la plupart du temps sur les toits de bâtiments aussi bien résidentiels qu'industriels. Une centrale de 30 m² permet de répondre aux besoins annuels en électricité d'un ménage standard.

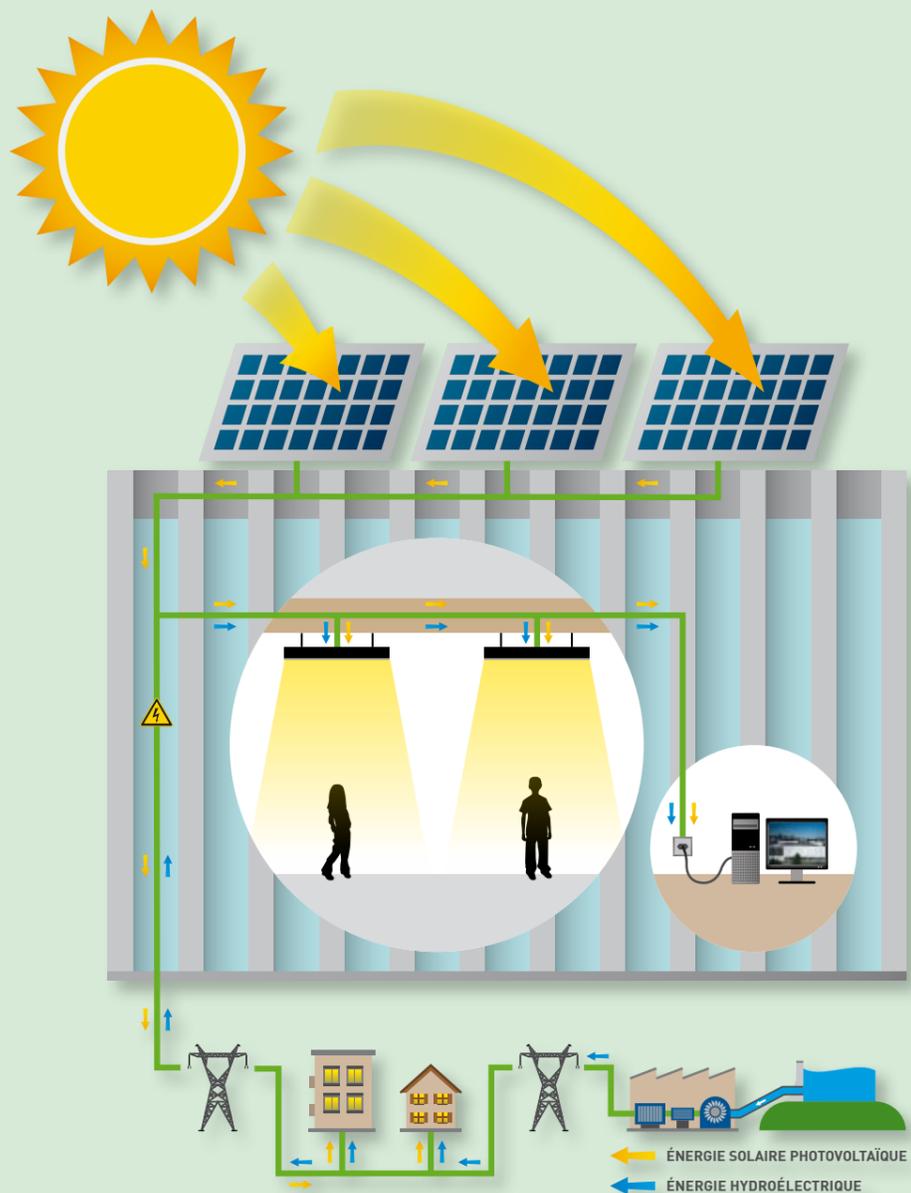


Energie renouvelable: le solaire sort de l'ombre

Les énergies renouvelables (éolien, biomasse, hydraulique, géothermie et bien entendu solaire) ont plus que jamais le vent en poupe. Preuve en est, la demande croissante de subventions lors d'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Le potentiel de développement est d'autant plus remarquable compte tenu du nombre de surfaces disponibles sous nos latitudes (toitures notamment). Petit tour d'horizon d'un phénomène... durable.



Bâtiment scolaire Tourmaline à La Tour-de-Trême.



Le schéma d'une centrale solaire photovoltaïque.

La situation en Suisse

La consommation d'électricité en Suisse provient pour un tiers des ménages, le reste étant lié à l'activité industrielle, aux services, aux transports et à l'agriculture. De ce fait, la question énergétique nous concerne tous. Par ailleurs, force est de constater que la demande en électricité augmente constamment (croissance démographique, hausse du nombre d'appareils, augmentation de la mobilité, etc.). Il y a donc nécessité de consommer moins et surtout mieux, car après tout, l'énergie la moins polluante est celle que nous n'utilisons pas.

A travers la stratégie énergétique 2050, la Confédération souhaite garantir la sécurité de l'approvisionnement tout en faisant la pro-

Après tout, l'énergie la moins polluante est celle que nous n'utilisons pas

motion des énergies renouvelables. Pour ce faire, elle a introduit le principe de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), ce qui explique en partie la forte progression du solaire ces dernières années.

Et du côté de chez nous

Dans la région, plusieurs centrales solaires ont récemment été mises en service et ceci aussi bien sur des toitures résidentielles que sur des bâtiments industriels. L'un des plus grands parcs en service actuellement est celui regroupant les

centrales des écoles de la Condémine à Bulle et Tourmaline à La Tour-de-Trême.

Concrètement, la ville de Bulle a mis 836 m² de toit à disposition pour l'installation de panneaux photovoltaïques moyennant une location unique tandis que Gruyère Energie SA a assumé la totalité de l'investissement et en assure la gestion. En tout, quelque 510 panneaux sont opérationnels depuis juillet 2013. La production espérée est de 130 000 kWh par année, ce qui correspond à la consommation électrique de 28 ménages standard.

Le choix d'utiliser des bâtiments scolaires pour réaliser ce parc solaire n'est pas anodin puisqu'il offre la possibilité de sensibiliser les jeunes générations aux problé-

La production espérée des panneaux posés sur les écoles est de 130 000 kWh par année

matiques énergétiques. Dans ce sens, un panneau didactique a été installé dans chacune des écoles concernées. Les données relatives à l'énergie produite sur le toit des écoles sont disponibles sur PC, tablette ou encore smartphone. Gruyère Energie SA donnera prochainement accès à ces fonctionnalités aux enseignants et aux élèves des écoles concernées.

Enfin, soulignons encore que sur les communes de Bulle et La Tour-

de-Trême on compte une quarantaine de bâtiments de plus de 400 m² de toitures potentiellement utilisables pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

Le principe du photovoltaïque

Pour produire de l'électricité grâce à l'énergie solaire, on utilise des panneaux composés de cellules électroniques qui réagissent aux rayons du soleil. L'installation de centrales solaires photovoltaïques se fait la plupart du temps sur les toits de bâtiments aussi bien résidentiels qu'industriels. Une centrale de 30 m² permet de répondre aux besoins annuels en électricité d'un ménage standard. Le surplus est injecté dans le réseau électrique de la région dans laquelle elle se trouve.

"Actualités

Caisse maladie

A partir du 1^{er} janvier, les demandes de subsides doivent être envoyées directement à la Caisse de compensation cantonale.



6

Travaux

En 2014, les travaux vont débuter à la rue de Gruyères, dans le secteur partant du giratoire du temple réformé jusqu'au pont sur la Trême. Le trafic sera dévié par la rue du Vieux-Pont et les places de parc supprimées sur ce tronçon.

7

Cambriolage

La Police cantonale met en garde la population contre les cambriolages et lance une campagne de prévention, avec des conseils pratiques pour éviter les mauvaises surprises.



1

Sport et loisirs: la patinoire provisoire de Bulle est ouverte depuis le 1^{er} novembre

La patinoire provisoire située dans la zone sportive de Bouleyres à Bulle a ouvert ses portes le vendredi 1^{er} novembre 2013. La patinoire et sa tente ont été installée sur le paddock du Centre équestre. Jusqu'au 16 février 2014, elle accueillera les élèves des écoles des communes gruériennes, les clubs régionaux de glace, et bien entendu le public. Après cette date, la saison se poursuivra à nouveau à Espace Gruyère.

Pour rappel, tous les trois ou quatre ans, la patinoire d'Espace Gruyère affiche un sérieux déficit de jours de fonctionnement dû notamment à la tenue du Comptoir gruérien qui s'ajoute aux nombreuses autres expositions utilisant la surface de cette infrastructure. Habituellement, une saison régulière compte environ 165 jours de glace. Pour la saison 2013-2014, la patinoire d'Espace Gruyère n'aurait été exploitable seulement durant 93 jours sans la mise en place de la patinoire provisoire. Cette situation prêterait autant le public que les écoles ainsi que les différents clubs de sports de glace. De surcroît, au vu de la périodicité de ces possibilités d'ouverture, aucune catégorie des équipes de hockey - 7 équipes de jeunes et 3 équipes d'adultes et vétérans - ne pourra disputer son championnat. Ayant été saisi du dossier en juin 2012, le Conseil communal a confié un mandat d'études pour la mise en place d'une patinoire artificielle sur le paddock du Centre équestre situé à proximité de la forêt de Bouleyres. Cette surface de glace serait fonctionnelle de fin octobre 2013 à la mi-février 2014.



● Horaire public

Durant l'année scolaire, en dehors des périodes de vacances, la patinoire est ouverte au public:

Mercredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	14 h à 16 h 45
Dimanche (spécial hockey)	9 h 15 à 11 h
Dimanche (sans hockey)	14 h à 16 h 45

Durant les vacances scolaires, la patinoire est ouverte au public:

Lundi, mardi et vendredi	13 h 30 à 16 h 15
Mercredi et jeudi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	14 h à 16 h 45
Dimanche (spécial hockey)	9 h 15 à 11 h
Dimanche (sans hockey)	14 h à 16 h 45

● Tarifs de patinage public

Enfants

1 entrée	3,50 francs
10 entrées	28 francs*
abonnement patinoire uniquement	60 francs*

Etudiants, AVS

1 entrée	4,50 francs
10 entrées	36 francs*
abonnement patinoire uniquement	80 francs*

Adultes

1 entrée	5,50 francs
10 entrées	45 francs*
abonnement patinoire uniquement	100 francs*

Locations

patins enfants	3,50 francs*
patins étudiants, AVS	4,50 francs*
patins adultes	5,50 francs*
canne de hockey	3,50 francs*

Tarifs pour les groupes dès 10 personnes, pour les écoles et pour les entreprises sur demande.

* Une caution est demandée

Infos

Tél. 026 919 86 52
www.espace-gruyere.ch/patinoire

Caisse maladie

Nouveauté dans les subsides

A partir du 1^{er} janvier 2014, les demandes de subsides pour la réduction des primes à l'assurance maladie ne doivent plus être déposées dans les communes de domicile. Les dossiers sont à envoyer par courrier postal directement auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS, impasse de la Colline 1 à 1762 Givisiez, au moyen du formulaire officiel. Ce formulaire est disponible sur:

www.caisseavsf.ch/rpi
www.bulle.ch

Il est également mis à disposition au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville de Bulle - Grand-Rue 7 - bureau de l'AVS et des assurances sociales. Nous vous remercions que le début du droit à la réduction naît le 1^{er} jour du mois au cours duquel la demande est déposée. La date limite pour déposer les dossiers est toujours fixée au 31 août de l'année civile.

Service de la jeunesse

La Nuit du jeu

Tous les amateurs de jeux ont de quoi se réjouir. Le Service de la jeunesse organise le samedi 25 janvier 2014 une nouvelle édition de la Nuit du jeu dans les locaux du Centranim, à la rue du Marché 16 à Bulle. De 17 heures à minuit, cet événement, qui permettra de découvrir des dizaines de jeux différents, est ouvert à toutes et tous.

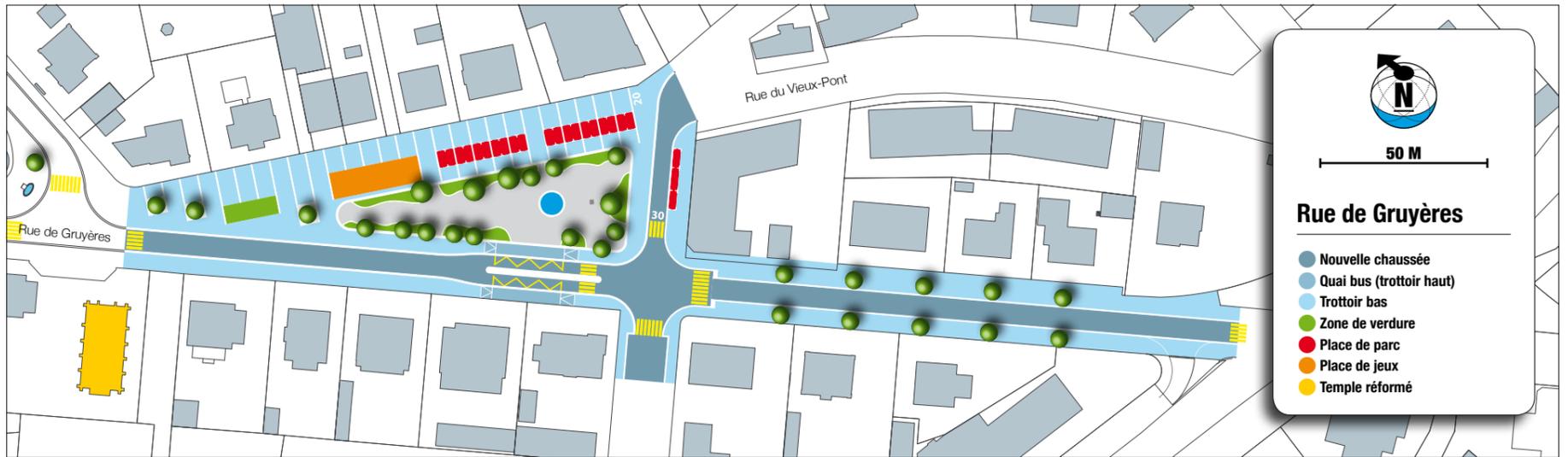
A chaque étage des jeux de difficultés toujours plus marquées seront installés. Des tournois seront organisés. Vous pouvez donc y venir à n'importe quel moment, seul, entre amis ou en famille! Les adultes sont donc les bienvenus.

La participation à la soirée est gratuite. Seule contrainte: les joueurs de moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte. Une petite restauration sera disponible sur place dès 19 heures. Cette soirée est organisée en collaboration avec Bulle de Crystal, Dzuyi, la Vache qui joue, la Trappe à jeux et l'Ecole d'échecs de la Gruyère.

Infos

www.centranim.ch





Travaux Réaménagement de la rue de Gruyères

Le tronçon de la rue de Gruyères situé entre le giratoire du temple réformé et le pont sur la Trême va être réaménagé en 2014. Durant cette période, le trafic sera dévié par la rue du Vieux-Pont, où les places de stationnement seront momentanément supprimées. Ces travaux font partie des mesures d'accompagnement liées à la mise en service de la route de contournement H189.

Le réaménagement de ce tronçon de la rue de Gruyères, fait partie d'un ensemble de travaux qui doivent se poursuivre ces prochaines années depuis le giratoire du temple réformé en direction des nouvelles écoles de la Condémine, du centre-ville (début de la rue de Gruyères) et de la rue Saint-Denis.

Du temple au pont sur la Trême, la rue de Gruyères est bordée de bâtiments historiques et d'élé-

ments urbains traditionnels construits entre le XIX^e et le XX^e siècle. Le tissu bâti est caractérisé par la présence des surfaces commerciales, cafés et restaurants au rez-de-chaussée. La vitesse du trafic motorisé doit être limitée pour garantir aux piétons le maximum de mobilité entre les deux côtés des rues. Parallèlement aux travaux de réaménagement routier, le réseau d'épuration des eaux sera réalisé en système séparatif.

Priorité de droite dans les carrefours

La réalisation des nouveaux profils va réduire la largeur des chaussées existantes. La vitesse des automobilistes sera donc diminuée. Les priorités de droite dans les carrefours seront également des éléments modérateurs. Les arrêts de bus sur la chaussée seront une contrainte de durée de trajet pour les véhicules automobiles et les poids lourds. Ils créent également un dégagement permettant au bus de garantir son horaire. Le jardin anglais situé le long de la rue de Gruyères, entre les carrefours de la Condémine et de la rue de l'Essert, et délimité par les rues du Vieux-Pont et de l'Essert sera conservé dans son état actuel dans le cadre de ce pro-

jet. Une zone de rencontre sera mise en place sur la rue du Vieux-Pont. Elle permettra d'établir un espace piétons périphérique continu. Le parc comprend trois secteurs principaux avec l'arrêt des transports publics, la place de jeux et le lieu de détente autour du bassin existant.

Des mesures d'accompagnement de la H189

Pour rappel, ces travaux font partie des mesures d'accompagnement de la route de contournement de Bulle et de La Tour-de-Trême, qui ont pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants, en réduisant les flux de circulation à l'intérieur de la ville. Ainsi, la mise en service de la route de contournement H189 et l'introduction de l'ensemble des mesures d'accompagnement doivent permettre de réduire la charge de trafic de 18000 véhicules par jour à la rue de Gruyères en 1998 à 10000 véhicules au terme du processus.

La mise en place des mesures adéquates permettra d'améliorer l'accessibilité au site par la mobilité douce. Les liaisons piétonnes entre le centre-ville et les quartiers de la ville seront ainsi facilitées.

Prévention et sécurité A la tombée de la nuit, les cambrioleurs sont aux aguets

Les cas de vols par effraction commis entre le début de l'automne et la fin de l'hiver sont fréquents. Afin d'enrayer ce phénomène, la Police cantonale fribourgeoise lance cette année encore une campagne de prévention et assure une présence sur le terrain.

La Police cantonale fribourgeoise entend contrer les cambrioleurs du crépuscule grâce à une campagne de prévention auprès de la population et à du travail policier sur le terrain. Chaque automne, la police enregistre une recrudescence de vols par effraction commis à la tombée de la nuit dans les quartiers résidentiels. Ce phénomène coïncide généralement avec le passage à l'heure d'hiver, à la fin du mois d'octobre. L'absence des propriétaires des habitations est ainsi plus facilement détectable par les cambrioleurs.

Entre le 1^{er} novembre 2012 et le 31 mars 2013, 125 vols par effraction (228 cas pour l'année précédente) ont été commis (602 cas au total entre le 1^{er} janvier 2009 et le 22 août 2013). Les analyses des cas effectuées par la Police cantonale démontrent que ceux-ci sont généralement commis entre le moment de la tombée de la nuit et 21 heures, avec une augmentation significative en fin de semaine, du jeudi au samedi.

Quartiers résidentiels

Ces cambriolages sont souvent le fait d'une criminalité itinérante. Les malfrats agissent en bande, de manière très organisée. Ils se déplacent en voiture dans les quartiers résidentiels pour y repérer leurs objectifs et se stationnent à proximité. Ces quartiers sont généralement situés près des jonctions autoroutières ou à proximité de grands axes routiers. La Police cantonale fribourgeoise renforcera sa présence sur le terrain. Parallèlement, la population est appelée à collaborer pour prévenir ce phénomène, en signalant à la police, tout comportement ou fait inhabituels, par exemple des personnes et des véhicules suspects.

Quelques moyens de prévention simples peuvent contribuer à limiter ces cambriolages saisonniers. On peut notamment:



- Simuler une présence à l'intérieur en activant des variateurs de lumière à divers étages
- Eclairer la porte d'entrée du logis au moyen d'une lampe extérieure
- Utiliser l'aide de bon voisinage en jetant un œil sur les habitations des voisins durant leur absence
- Ne pas laisser les fenêtres et portes-fenêtres ouvertes en imposte

Ne pas hésiter: appeler la police

Surtout, la population est invitée à ne pas hésiter à donner toute information utile en appelant le numéro d'urgence de la police **117**. Par ailleurs, la Police cantonale fribourgeoise conseille aux personnes concernées par un cambriolage de penser avant tout à leur propre sécurité en restant calmes et en n'essayant pas d'arrêter elles-mêmes les cambrioleurs. Il faudrait de plus qu'elles veillent à préserver les traces. Des affichettes et des flyers donnent en détail les conseils de prévention et les comportements à adopter lors d'un cambriolage. Le flyer peut être téléchargé depuis la page d'accueil du site de la Police cantonale Fribourg, www.policefr.ch, ou être commandé par e-mail, pressepolic@fr.ch.

Source: Police cantonale

Infos
www.policefr.ch

Musée gruérien

● Exposition temporaire

31.08.2013 – 05.01.2014
Amadou l'audacieux
La genèse d'albums illustrés par la photographie. Le travail inventif de la photographe lausannoise Suzi Pilet et de l'auteur gruérien Alexis Peiry. Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

08.11.2013 – 02.03.2014
DressCode
Le vêtement dans les collections fribourgeoises
Au Musée gruérien à Bulle, 1800-1930
Au Musée d'art et d'histoire Fribourg, 1500-1800

Comment s'habillaient les Fribourgeois d'autrefois?
Le Musée d'art et d'histoire, à Fribourg, et le Musée gruérien, à Bulle, se sont penchés ensemble sur cette question inédite et ils présentent une double exposition. Au Musée gruérien, une très riche collection de vêtements sort pour la première fois des réserves. Admirer les parures des années 1800 à 1930: gilets décoratifs, robes du dimanche, fichus colorés et dessous en dentelle. Un étonnant cortège raconte l'évolution du costume régional, de la diversité des siècles passés aux codes actuels. Au MAHF, les périodes du Moyen Age tardif à la Révolution française sont mises en lumière.

● Nouvelle parution

La Fête de la Poya. Estavannens 2013
Images, émotions et témoignages de la fête réunis dans un livre richement illustré par les photographies de Nicolas Repond.

● En permanence

Exposition «La Gruyère, itinéraires et empreintes»
Circuit historique de Bulle à parcourir. Prospectus, brochure, application smartphone et visites commentées sur demande, en F, D, E.

Infos
www.musee-gruerien.ch
www.facebook.com/MuseeGruerien
www.la-gruyere.ch/circuit

"Magazine

Goûts et terroirs

Le bulletin poursuit sa série «Bulle, cité des goûts et terroirs». A chaque édition, un nouveau produit d'ici et d'ailleurs, accompagné par une recette, y sera présenté. Pourquoi ne pas remplacer la dinde ou le chapon de Noël par **des cailles en sarcophage**?



Le concours du bulletin

A l'occasion du 10^e anniversaire de la saison culturelle bulloise, trois gagnants seront tirés au sort et recevront chacun deux billets pour l'un des spectacles suivants:

- 17.01.2014 | Marc Donnet-Monay transmet sa joie | humour
- 20.02.2014 | Michaël Gregorio en concerts | chanson
- 22.02.2014 | Maxime Leforestier | chanson

Bulle, cité des goûts et terroirs: réaliser les cailles en sarcophage du Festin de Babette

Sur la route des saveurs (5)

A Noël, la tradition veut que l'on prépare bien souvent une volaille, que ce soit de la dinde farcie, du chapon ou encore de la pintade. Historiquement, on se régalaît à Noël avec un plat à base de volaille, essentiellement des oies, car elle représentait l'oiseau solaire par excellence. En la consommant, on s'attirait la protection du soleil.

Pour varier les plaisirs, nous vous proposons une recette à base de caille. Ce plat est tiré d'un film danois réalisé par Gabriel Alex et sorti sur les écrans en 1987, *Le Festin de Babette*. Babette est une cuisinière renommée dans un grand restaurant parisien, Le Café Français. Lors de la Commune de Paris en 1871, elle doit se réfugier au Danemark, dans un petit village luthérien du Jutland, où elle se met au service de deux vieilles filles, Martine et Philippa. Tous les ans, elle achète un billet de loterie. Lorsqu'elle gagne le gros lot, après 15 ans d'exil, elle consacre tout son argent pour reconstituer en une seule soirée un

grand menu retraçant le faste de la cuisine française. Ce film magnifique, véritable poème gastronomique, a reçu l'oscar du meilleur film en langue étrangère en 1988. Le plat principal du festin est une recette de caille en sarcophage au foie gras et sauce aux truffes. Le menu et les plats sont décrits en recette ni la préparation ni les temps de cuisson. Le chef Jan Cocotte-Pedersen du restaurant La Cocotte de Copenhague a réalisé les recettes détaillées du menu, dont les fameuses cailles en sarcophage et les a publiées.



Sources: Wikipédia, Karen Blixen, *Anecdotes du Destin*, ainsi que la recette de Jan Cocotte-Pedersen

Ingrédients pour 8 personnes

Temps de préparation: 1 h 30
Temps de cuisson: 1 h 30

500 g de pâte feuilletée – 1 jaune d'œuf battu avec 2 cuillères à soupe d'eau – 8 cailles désossées (à l'exception des jambes et des ailes), réserver les os – sel, poivre moulu fraîchement – 6 c. à s. de cognac – 75 g de truffes noires hachées – 250 g de foie gras d'oie frais de préférence (mais pas cru) – 5 c. à s. de beurre sans sel – 3 échalotes hachées – 1 tasse de vin blanc sec – 4 tasses de fond de volaille – 2 cuillères à thé de maïzena dissoutes dans 2 c. à s. de vin blanc – 8 gros champignons avec de grands et parfaits chapeaux – 1 cuillère à thé d'huile d'arachide.

1. Préchauffer le four 200° C. Couvrir la plaque de papier sulfurisé.
2. Abaisser la pâte sur une planche farinée jusqu'à atteindre 6 mm d'épaisseur et découper en 8 ovales de 10 cm de large et de 12,5 cm de long. Piquer avec une fourchette et badigeonner avec le jaune d'œuf mélangé à un tout petit peu d'eau.
3. Cuire 12 à 15 minutes au four jusqu'à ce que la pâte lève et dore légèrement. Sortir du four et mettre à refroidir. Avec un couteau découper l'intérieur des côtés sans aller jusqu'au fond et enlever les couches intérieures de pâte feuilletée pour former un creux ovale.
4. Rincer et sécher les cailles. Saupoudrer l'intérieur de sel, de poivre et humecter avec un peu de cognac. Placer une partie des truffes à l'intérieur des cailles. Partager le foie gras en 8 portions et les placer dans chaque caille. Refermer les cailles si nécessaire avec de la ficelle de cuisine. Mettre les cailles au frigidaire jusqu'à la cuisson.
5. Faire chauffer 1 c. à s. de beurre dans une casserole à fond épais. Ajouter les os et faites dorer légèrement. Ajouter les échalotes, baisser le feu, remuer constamment pendant 3 min. Ajouter 3 c. à s. de cognac, le fond de volaille et déglacer la casserole. Laisser mijoter pendant 30 à 40 min pour réduire la sauce. Passer la sauce au chinois et incorporer la maïzena, mélanger. Remettre dans une casserole propre et remuer jusqu'à épaississement. Ajouter le reste de truffes, le sel et le poivre.
6. Faire sauter les chapeaux des champignons dans 2 c. à s. de beurre. Réserver.
7. Environ 20 min avant de servir, préchauffer le four à 175-180° C.
8. Chauffer le reste de beurre et l'huile dans un poêle à fond épais à feu moyen, faire dorer les cailles de tous les côtés environ 5 min. Mettre les cailles en sarcophage au four pendant 10 min.
9. Pendant ce temps, déglacer la poêle avec le cognac restant (environ 2 c. à s.) et l'ajouter à la sauce.
10. Sortir les cailles du four, enlever la ficelle si nécessaire, les réserver au chaud et préparer le dressage du plat.
11. Pour servir, réchauffer la sauce. Placer les feuilletés ovales sur une plaque et mettre une caille sur chacun d'eux, mettre à réchauffer dans le four pendant 5 min.
12. Dresser sur un plat de service ou dans les assiettes, mettre 1 cuillère de sauce sur chaque caille, placer les chapeaux des champignons sur chaque caille. Servir de suite.

Concours

LA PHOTO MYSTÈRE DU BULLETIN

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Le but est de trouver le lieu photographié. Les trois gagnants par tirage au sort de deux billets de spectacle de la saison culturelle (lire en haut de la page) seront avertis personnellement. Pour participer, remplissez le talon réponse et envoyez-le à:

Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
ou écrivez à: bulletin@commune.bulle.ch

M. Luc Gobet, Bulle et M^{me} Christine Sauterel, La Tour-de-Trême, ont gagné chacun deux billets de spectacle.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Réponse: _____

